

19h. Médiathèque/Accueil de l'auditorium Antonin Artaud.

Chronique des années de déportation. 1942-1944.

Rencontre avec Jacques Giami, auteur de ce livre.

Au jour le jour, du 1er janvier 1942 au 31 décembre 1944, l'auteur restitue les événements marquants tels que les journaux de l'époque, les écrivains célèbres, les agences de presse, les organismes internationaux, les gouvernements concernés et leurs grands leaders. On trouve également dans son ouvrage la liste des enfants et adolescents déportés dont le dernier domicile était situé en banlieue parisienne. Le livre de Jacques Giami est une contribution à l'histoire de la Shoah.

Entrée libre.

20h30. Médiathèque/Auditorium Antonin Artaud.

Concert autour de la musique klezmer.

Avec les élèves du conservatoire, en collaboration avec l'Ensemble Yankel.

Gratuit. Réservations indispensables au 01 49 60 26 95.

Dimanche 31 janvier

10h30. Parc Maurice Thorez, puis hôtel de ville.

65^e anniversaire de la Libération du camp d'extermination d'Auschwitz.

Cérémonie.

Commémoration organisée par la ville d'Ivry-sur-Seine et la Fédération nationale des déportés et internés résistants patriotes (FNDIRP), avec la participation des portes-drapeaux et des chorales.

Un diaporama réalisé par l'atelier-relais du collège Molière servira cette année de support à la lecture de la liste des déportés ivryens morts à Auschwitz-Birkenau.

Ouvert à tous.

11h. Médiathèque/Auditorium Antonin Artaud.

Concert autour de la musique klezmer.

Avec les élèves du conservatoire, en collaboration avec l'Ensemble Yankel.

Gratuit. Réservations indispensables au 01 49 60 26 95.

16h. Médiathèque/Auditorium Antonin Artaud.

Concert commenté.

Par l'Ensemble Voix Etouffées, dirigé par Leonardo Gasparini.

Gratuit. Réservations indispensables au 01 49 60 26 95.

Enseignants, responsables d'associations :

Du lundi 25 au vendredi 29 janvier.

10h-17h. Maison du Combattant (3, place de l'Eglise).

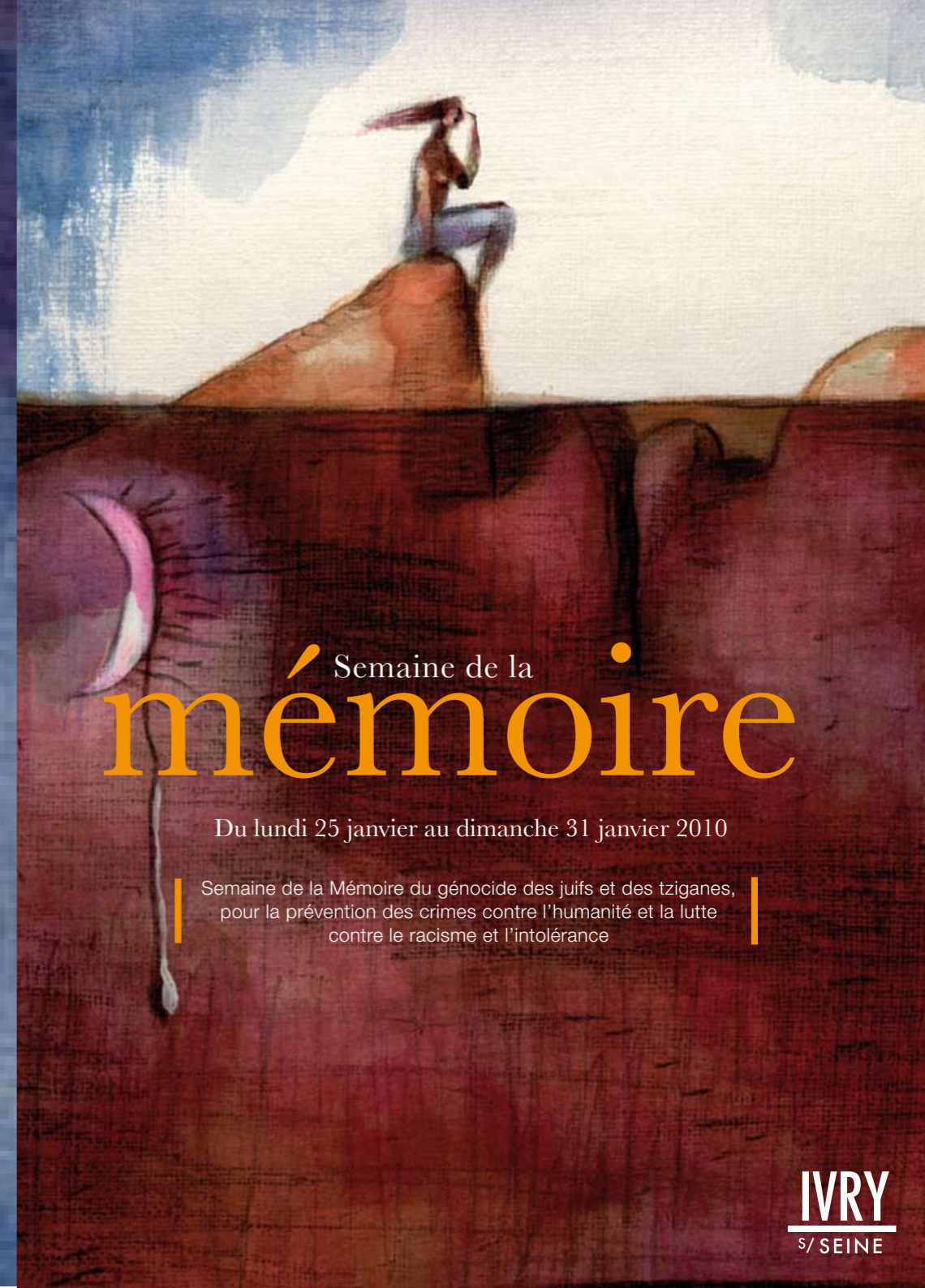


Exposition sur le procès de Nuremberg (*Procès des grands criminels de guerre devant le tribunal militaire international, Nuremberg, 14 novembre 1945 - 1^{er} octobre 1946*) réalisée par le Mémorial de la Shoah.

Visites à destination des classes et des groupes constitués, sur réservation.

Le fac-similé d'une brochure de 1945, reprenant le témoignage intégral de Marie-Claude Vaillant-Couturier, résistante déportée, au procès de Nuremberg, sera remis aux visiteurs.

Informations et réservations auprès du service des archives municipales : 01 49 60 25 63.



Semaine de la mémoire

Du lundi 25 janvier au dimanche 31 janvier 2010

Semaine de la Mémoire du génocide des juifs et des tziganes, pour la prévention des crimes contre l'humanité et la lutte contre le racisme et l'intolérance

Lundi 25 janvier

20h. Médiathèque/Auditorium Antonin Artaud.

Les génocides, similitudes et différences.

Soirée-débat avec Jacques Sémelin, Yann Jurovics et Paul Zawadzki.

Proposée par l'Association pour la mémoire des enfants juifs déportés d'Ivry, cette soirée-débat s’ouvrira avec la projection du film *Mémoire vive*, réalisé par Yves Bernanos.

Comment distinguer un génocide d’un massacre de masse ? Sur quels critères peut-on singulariser les différents génocides ? Peut-on les prévenir ? Jacques Sémelin (historien, sociologue, professeur à l’Institut d’études politiques de Paris, directeur de recherches au CNRS), Yann Jurovics (maître de conférence des universités, spécialiste du droit pénal international) et Paul Zawadzki (maître de conférence en philosophe politique et en sciences sociales à l’Université de Paris I) clarifieront la notion de génocide, et répondront à ces questions. Le débat sera animé par Joseph Kastersztein, psychosociologue.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Mardi 26 janvier

19h. Médiathèque/Auditorium Antonin Artaud.

Coca, la colombe de Tchétchénie.

Film d’Eric Bergkraut (Suisse), 2005, durée 86 min.

La Tchétchénie sort exsangue de deux guerres contre les troupes russes, de 1990 à 2000. Violations des droits de l’homme, massacres, torture, pillages : la condamnation internationale est unanime, les organisations humanitaires parlent de génocide ciblé. Quand l’information est censurée, reste la parole des témoins directs : Zainap Gasheva - surnommée Coca - a fondé l’ONG *Echo de la Guerre*, qui dénonce l’oppression du peuple tchétchène, dans l’espoir de faire assigner les coupables devant les tribunaux internationaux. Anna Politkovskaïa, journaliste russe spécialiste de la question tchétchène, assassinée à Moscou en 2006, est une autre protagoniste de ce film fort. La projection sera suivie d’un éclairage sur la situation tchétchène.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Mercredi 27 janvier

19h. Médiathèque/Auditorium Antonin Artaud.

La conférence des collégiens.

Diaporama commenté.

Il y a 65 ans jour pour jour, l’Armée rouge libérait les camps d’Auschwitz-Birkenau. De 1940 à 1945, plus d’un million de personnes y sont mortes, dont 95 Ivryens, déportés juifs et déportés résistants.

En juin 1945, la conférence de San Francisco voyait naître l’ONU. Le 2 août, à Potsdam, les Alliés s’accordaient sur la nécessité de juger les crimes de guerre : pour le procès de Nuremberg, ouvert en novembre, la notion de crime contre l’humanité était créée.

Des élèves de troisième du collège Romain Rolland ont instruit le dossier des 95 ivryens morts à Auschwitz. En héritiers des conférences internationales, ils présentent le résultat de leurs investigations au cours d’une assemblée, à l’aide d’un diaporama commenté.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Jeudi 28 janvier

10h. Parc des Cormailles

L’Arbre aux enfants.

Cérémonie

L’Arbre aux enfants est un chêne planté en 2008, en hommage aux enfants juifs déportés d’Ivry qui n’étaient pas scolarisés. La cérémonie est organisée par l’Association pour la mémoire des enfants juifs déportés d’Ivry, avec le soutien de la Municipalité et la participation des écoles de la ville.

Ouvert à tous.

18h30. Cinéma le Luxy

Rwanda, un cri d’un silence inouï.

Film d’Anne Lainé (France), 2003, durée 53 min.

Dix ans après les massacres qui ont ensanglanté le Rwanda, Anne Lainé est partie à la rencontre des rescapés.

20h30. Cinéma le Luxy

Le jour où Dieu est parti en voyage.

Film de Philippe Van Leeuw (France), 2009, durée 1h34.

Kigali, aux premiers jours du génocide. Les Rwandais s’entretenant et les Occidentaux quittent le pays. Jacqueline, une jeune femme Tutsi, nourrice dans une famille belge, se retrouve seule et abandonnée.

Avec ces deux films – un documentaire, une fiction - sur le génocide rwandais, le Luxy met un coup de projecteur sur un sujet peu traité au cinéma. En présence des réalisateurs Anne Lainé et Philippe Van Leeuw, de Jean-Claude Lefort (député honoraire, ancien vice-président de la Mission d’information parlementaire, président d’honneur de l’association Appui Rwanda), d’Annie Faure (médecin, auteur de *Blessures d’humanitaire*, membre de la Com-mission d’enquête citoyenne), José Kagabo (sénateur rwandais, historien, professeur à l’Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, rapporteur de la Commission nationale rwandaise chargée de rassembler les preuves de l’implication de l’Etat français dans le génocide perpétré au Rwanda en 1994).

Tarif : 3,20€ chaque séance. 5€ les deux séances.

Vendredi 29 janvier

9h. Ecoles Thorez A et B. et 11h. Ecoles Barbusse A et B.

Fleurissement de la plaque à la mémoire des enfants juifs déportés.

Ouvert à tous.

12h. Salle des fêtes de l’Hôtel de ville.

Concert-sandwich.

Avec le Concert impromptu

Le Concert impromptu propose de découvrir le répertoire pour instruments à vent des compositeurs dont la voix a été étouffée sous le régime nazi. Exilés ou rescapés d’Auschwitz, les compositeurs au programme ont tous trois survécu à cette période pour révéler leurs talents dans des esthétiques très différentes : Reizenstein

a conservé un langage teinté des canons de la musique traditionnelle juive d’Europe Centrale, Stepan Lucky a excellé dans la musique de films, et Josef Tal a préféré embrasser en Israël une carrière résolument avant-gardiste, tournée vers l’électroacoustique.

Tarif : 3,60€ (concert et déjeuner compris). Réservations au 01 49 60 26 95.

15h30. Ecole Dulcie September.

Fleurissement de la plaque à la mémoire des enfants juifs déportés.

Ouvert à tous.

20h30. Médiathèque/Auditorium Antonin Artaud.

Concert de musique klezmer, tsigane et d’Europe de l’Est.

Avec l’Ensemble Yankele.

Gratuit. Réservations indispensables au 01 49 60 26 95.

Samedi 30 janvier

10h-17h. Médiathèque.

« Tiens ! je me souviens… »

Atelier d’écriture animé par Nelly Foubert (méthode Lettrances).

Une invitation au vagabondage sur les chemins de traverse de notre mémoire. Souvenirs qui nous échappent, reviennent et s’échangent, images qui surgissent au détour d’un refrain, temps forts où l’histoire a pu nous rassembler… Tiens, se serait-on croisé ? Ni confessions, ni exercice égocentrique, cet atelier ludique nous entraînera dans une suite d’évocations, de rebonds de la mémoire, en écho aux souvenirs des autres participants. Fragment par fragment, un fil se tisse, nous parle de nous et des autres.

Gratuit, ouvert aux personnes abonnées à la médiathèque.

Réservations indispensables au 01 56 20 25 30 (repas offert par la médiathèque).

10h-17h. Maison du Combattant (3, place de l’Eglise).

Exposition sur le procès de Nuremberg.

Procès des grands criminels de guerre devant le tribunal militaire international, Nuremberg, 14 novembre 1945 - 1er octobre 1946

Du 14 novembre 1945 au 1^{er} octobre 1946 s’est tenu à Nuremberg (Allemagne) le procès de 26 des principaux responsables du Troisième Reich. Réalisée par le Mémorial de la Shoah, à Paris, cette exposition retrace les différentes étapes et évoque les principaux acteurs de ce procès exceptionnel, première étape dans la mise en place d’une justice internationale.

Entrée libre.

11h. Maison du Combattant (3, place de l’Eglise).

Réception en présence de Pierre Gosnat, maire d’Ivry-sur-Seine, député du Val-de-Marne.

Récemment réhabilitée, cette maison appartenant à la ville d’Ivry est mise à disposition des associations ivryennes de la mémoire combattante.

Entrée libre.